

Les essentiels des



**Amis  
Château  
Fontainebleau**

*Ce document est téléchargeable en .pdf sur smartphone ou tablette.  
Les liens (🔗) renvoient vers plus de détails.*

## **L’Etablissement public du château de Fontainebleau**

Le château est un établissement public (🔗), devenu musée national en 1927, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l’UNESCO en 1981 et classé en totalité au titre des monuments historiques en 2009.

Il est dirigé par Mme Marie-Christine Labourdette, présidente (🔗) et son administration (🔗).

Il dispose d’un Centre de ressources scientifiques (🔗) auquel il est possible d’accéder sur rendez-vous pour y effectuer des recherches.

## **Les Amis du château de Fontainebleau**

Les **Amis du château de Fontainebleau (ACF)** (🔗), créés en 2006, sont une association, reconnue d’utilité publique, régie par la loi de 1901. Elle regroupe plus de 1100 adhérents.

Un Ami du château de Fontainebleau bénéficie :

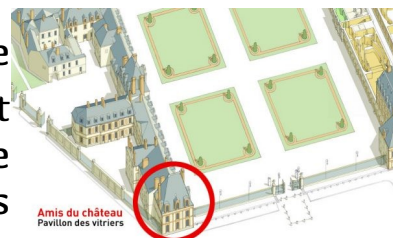
- De l’entrée gratuite au château toute l’année,
- De l’accès aux expositions temporaires qui y sont organisées,
- D’informations périodiques sur les activités du musée et de l’association (Lettres d’information, bulletins semestriels, courriels)
- De conférences spécifiques, de voyages culturels et de visites privilégiées sous la conduite de spécialistes.
- D’un tarif réduit aux concerts des Ecoles d’art américaines.
- D’une réduction de 5% à la boutique du château,
- et d’une remise de 10% au restaurant “les Petites Bouches de l’Empereur”

***Pour plus d’informations, cliquez sur (🔗)***

Le billet d'entrée peut être acquis directement sur le site internet du château (🏰) en sélectionnant la ligne « Billet d'entrée - Gratuit autres exonérations »

A défaut, il convient de passer par les caisses (y compris automatiques) afin de présenter la carte d'adhérent et se voir remettre un billet d'entrée.

Les locaux des ACF sont installés dans le Pavillon des Vitriers (🏰), situé à la pointe ouest de l'aile des ministres, immédiatement à gauche le long des grilles d'entrée de la Cour des Adieux.



Les horaires d'accueil sont :

- lundis, mercredis, jeudis, de 14 h 00 à 17 h 00
- vendredis, de 10 h 00 à 12h30
- la permanence est fermée le mardi et le week-end.

Téléphone : 01 64 23 58 46

Adresse de courriel : [contact@amischateaufontainebleau.org](mailto:contact@amischateaufontainebleau.org)

Site internet : <https://www.amischateaufontainebleau.org>

Son bureau est composé de 6 membres

<p>Le président Gérard Tendron</p> 	<p>Le vice-président Patrice Burel</p> 	<p>La 2ème vice-présidente Marie Mangeot</p> 
<p>La secrétaire générale Arlette Driard</p> 	<p>La trésorière Martine Blanchard</p> 	<p>La trésorière adjointe Laure Jolyot</p> 

Pour plus d'informations, cliquez sur (🏰)

Son Conseil d'administration (👤) est composé de 24 membres bénévoles dont le mandat est de 3 ans renouvelables. Il se réunit 4 fois par an.

L'Assemblée générale se réunit une fois par an.

## Le château

### Se repérer

- les clefs du château (👤)
- le plan du rez-de-chaussée (👤)
- le plan du 1<sup>er</sup> étage (👤)
- le plan des jardins et du parc (👤)

### Visite en libre accès (👤)

- le jardin de Diane
- le jardin anglais (hors évènements ou expositions extérieures)
- le grand parterre
- le parc et son canal

### Visite avec le billet d'entrée (gratuit pour les ACF) :

- le musée Napoléon 1<sup>er</sup> (👤)
- les grands appartements (👤)
- les expositions temporaires

### Visite avec un guide (sur réservation et à titre payant) (👤)

- le théâtre impérial
- les petits appartements
- les appartements de Mme de Maintenon
- le boudoir turc
- le musée chinois

Découverte uniquement à l'occasion de certains évènements ou visites exceptionnelles réservées aux ACF :

- la galerie des cerfs
- la salle des colonnes
- le vestibule Saint Louis
- la chapelle Saint Saturnin
- etc...

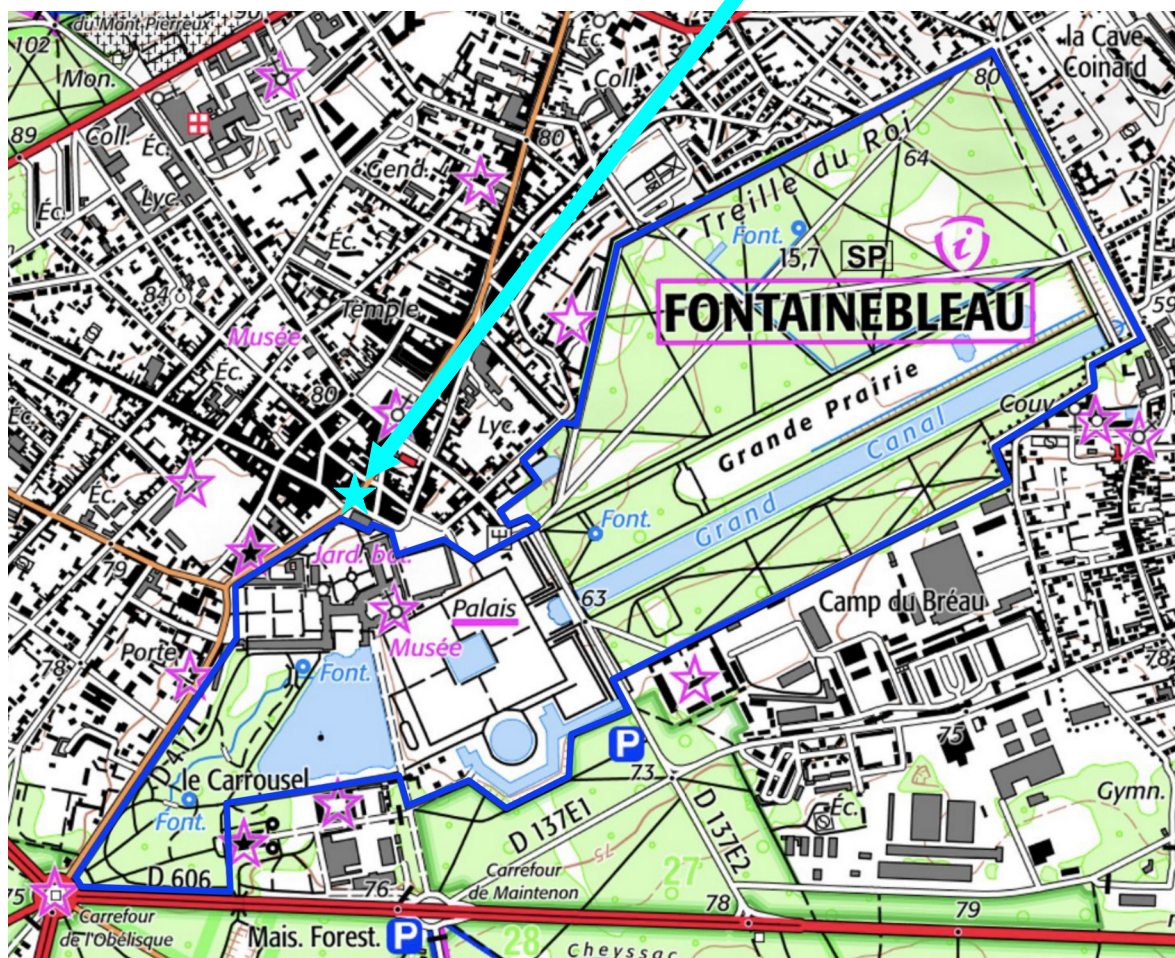
*Pour plus d'informations, cliquez sur (👤)*

## Pour mieux connaître le château

- Les clefs du château (🗝)
- Les plans interactifs (🗺)
- les dossiers des ACF (📁) dont les n° 1 à 13 sont en lecture libre
- les bulletins des ACF (📰), tous en lecture libre
- les cahiers des ACF (📓), tous en lecture libre
- revue « connaissances des arts » hors série (juillet 2022) (🗞) en vente en librairie

## Pour se rendre au château en transports en commun depuis Paris :

- depuis la gare de Lyon, descendre à la gare de Fontainebleau-Avon (🚉)
- prendre la ligne 1 du bus jusqu'à l'arrêt "château" (🚌)



*Pour plus d'informations, cliquez sur (🗝)*